

Procès-verbal N° 05 de la séance du Conseil Intercommunal du 11 janvier 2023

Présents : Voir liste de présence annexée
Présidence : Markus Mooser, Bretigny
Secrétaire : Nathalie Lüthi
Lieu : Cantine scolaire de la Combe - Cugy
Début : 20h00

1. Accueil et Ordre du jour

M. Markus Mooser ouvre la séance à 20h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et leur présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Il remercie les conseillers et les suppléants qui vont être assermentés de leur participation à cette séance extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Accueil
2. Appel / Assermentation
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022
4. Informations du Comité de Direction
5. Préavis N° 09/2023 – Etude AP Extension Combe
6. Divers et propositions individuelles
7. Dates des prochaines séances du Conseil intercommunal

2. Appel / Assermentation

Selon la liste de présence en annexe, 18 membres sont présents, 3 sont excusés dont 2 sont remplacés pour la commune de Cugy, et on compte un absent.

Sont également présents les 4 membres du Comité de Direction de l'ASICE, Madame Virginie Dorthe, Directrice de l'établissement, ainsi que 3 suppléants qui seront assermentés.

M. Mooser explique que les personnes assermentées ce soir pourront recevoir à l'avenir tous les documents nécessaires à la participation au conseil, même s'ils ne devaient pas y participer. En effet, les suppléants ne sont invités au conseil qu'en cas d'absence d'un des membres titulaires de leur commune et sur demande de celui-ci.

Sont donc assermentés par M. Markus Mooser

- Mme Audrey Jaggi, conseillère suppléante pour Bretigny
- M. François Verrier et M. Pascal Glinne conseillers suppléants pour Cugy
- M. Philippe Flückiger, municipal de Cugy qui remplace M. Jean-Pierre Sterchi
- M. Maxime Meier, municipal de Bretigny qui remplace Mme Stéphanie Roche démissionnaire.

Il manquera 2 suppléants à assermenter, l'un pour Morrens et l'autre pour Froideville. Ces derniers seront convoqués au prochain Conseil intercommunal pour être assermentés.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022

Le procès-verbal du 29 septembre 2022 est accepté à l'unanimité.

4. Informations du Comité de Direction

La parole est donnée à Frédérique Roth qui rappelle la mise au concours le 8 décembre 2022 du poste de Directeur/ Directrice de l'ASICE et nous informe du cahier des charges de ce poste. A ce stade, une soixantaine de dossiers ont été reçus. Le délai de postulation est fixé au 18 janvier 2023.

Concernant la crise énergétique potentielle, des mesures d'économie d'énergie ont été mises en place au Collège de La Combe (sensibilisation des éco gestes, débranchement d'une lampe sur 3 dans les couloirs, programmation

de l'extinction automatique des salles de gymnastique, arrêt de l'alimentation en eau chaude des lavabos des toilettes).

Des travaux de grande importance pour le remplacement du parc des luminaires du Collège de La Combe ont été chiffrés à 200'000.- CHF. Priorité a été donnée à l'installation de nouveaux luminaires de la salle de gymnastique au printemps, le reste sera à planifier sur plusieurs années.

Enfin, le contrat de fourniture d'électricité arrivant à échéance à fin décembre 2022, le Comité de direction a pris la décision d'accepter l'offre de Romande Energie pour une durée de 6 mois. Cette période sera mise à profit pour étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du Collège.

La livraison des Affichages Numériques Frontaux (ANF), selon le Préavis N°6/2022, a été effectuée le 4 janvier. Leur installation est prévue d'ici la fin du mois.

Le détail de ces informations se trouve en annexe de ce PV.

5. Préavis N° 09/2023 – Etude AP Extension Combe

La parole est donnée au rapporteur de la Commission de Gestion, M. Laurent Tribolet qui rappelle la composition de la commission et résume les points essentiels du rapport.

Le contexte étant connu et le préavis complet, il n'y pas eu de question particulière de la Commission de Gestion. Le crédit demandé est conforme à la loi SIA 102, et les mandats passés avec les différents bureaux sont conformes à la loi sur les marchés publics.

La commission a toutefois soulevé que le montant prévu pour le bureau d'architecte sera vite dépassé lors des phases suivantes et conseille au CODIR d'anticiper ce point. A noter également que le financement sur la base d'un partenariat public/privé sera étudié durant la phase d'avant-projet et ne fait pas partie de l'objet soumis ce soir au vote.

Compte tenu de ces éléments, la Commission de Gestion recommande d'accepter le préavis.

La parole est ensuite donnée à la rapportrice de la commission Ad hoc Mme Sylvie Leuthold qui nous donne lecture du rapport, et conclut sur la recommandation d'accepter le préavis.

Il n'a aucune question, le préavis N° 09/2023 concernant la demande d'octroi d'un crédit d'étude de CHF 165'000. – pour la phase d'avant-projet de l'extension du complexe scolaire de La Combe à Cugy, est donc soumis au vote et est accepté à l'unanimité.

6. Divers et propositions individuelles

La parole est donnée à Mme Virginie Dorthe, Directrice de l'établissement qui remercie les membres du Conseil intercommunal d'avoir voté le préavis et souligne l'importance de ces travaux.

La rentrée scolaire a été marquée par quelques élèves malades.

La direction est déjà en préparation de la prochaine année scolaire.

L'APE HT (Association des Parents d'Elèves du Haut-Talent) a été créée en décembre, ce qui constitue un bon relais avec les parents d'élèves.

A noter que le projet « Mon 'Apprentissage » qui permet aux élèves de 11^{ème} année de trouver un apprentissage en partenariat avec des entreprises locales rencontre cette année encore un beau succès.

M. Tribolet demande au CODIR quel est l'impact financier de la limitation du renouvellement du contrat avec la Romande Energie.

M. Jean-François Thuillard répond qu'il y aura un impact sur le budget puisqu'on passe d'un tarif de 7.5 cts à 80 cts par kilo watt-heure sur 6 mois.

L'ASICE essaie de faire des économies d'électricité rapidement pour limiter l'impact de cette période mais ce n'est pas toujours possible. A titre d'exemple, il a été engagé 37'000.- CHF pour le changement des luminaires de la salle de gym qui est l'un des plus gros consommateurs au Collège de La Combe, mais sur 40 luminaires seuls 10 ont été reçus à l'heure actuelle, faute de pénurie de matériel.

Mme Virginie Dorthe salue l'effort de l'ASICE qui a fait en sorte de recevoir et d'installer les ANF rapidement avant que la situation énergétique se complexifie.

Enfin, M. Markus Mooser rappelle et invite chacun à participer à la soirée citoyenne sur le thème de l'énergie qui aura lieu le lendemain à Cugy.

7. Dates des prochaines séances du Conseil intercommunal

Pour mémoire les prochains conseils auront lieu à 20h00 le 29 mars 2023, le 15 juin 2023, le 28 septembre 2023 et le 7 décembre 2023.

Les membres assermentés ce soir, à l'exception de M. Philippe Flückiger, recevront, comme tous les membres titulaires, tous les documents relatifs aux séances du Conseil intercommunal, même si leur participation n'est effective qu'en cas d'absence d'un des membres titulaires et sur demande de ce dernier.

La séance est levée à 20h32.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Président :

La secrétaire :

M. Mooser

N.Lüthi

Annexes :

- Liste des présences
- Informations du CODIR